

<p align="center">COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE MATERNELLE HENRI CHANFREAU DE CARBONNE 12 NOVEMBRE 2009</p>

Sont présents:

Mme Pol Directrice
Mme Tempesta Adjointe au Maire
Mr Despierre (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
Mmes Costes, Flament, Lagarde, Meunier, Mille, Meunier, Saint Marie et Mr Doussin enseignants
Mme Fortuné, enseignante du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.
Mmes Grondin, Sem et Mr Maurel : représentants des parents d'élèves FCPE.
Mmes Castex, Da Silva, Giret, Jaureguy, Lozano, Oliger : représentantes de parents d'élèves GAPE .
Melle Vallantin responsable CLAE maternelle.
Mme Auguet, directrice MJC.

Absents excusés :

Mr Chaussard, inspecteur de l'Éducation Nationale.
Mme Rodrigues de Araujo représentante des parents d'élèves GAPE.

Date des prochains conseils d'école :

2^{ème} trimestre : Vendredi 5 Mars 2010 à 17h30

3^{ème} trimestre : Jeudi 10 Juin 2010 à 17h30

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Cette année pour la première fois 2 listes se sont présentées. 8 postes étaient à pourvoir.

438 électeurs inscrits

253 votants (57,76% des inscrits)

13 bulletins blancs ou nuls

240 suffrages exprimés (54,79% des inscrits)

Répartition des sièges :

FCPE : 3 titulaires et 2 suppléants

GAPE : 5 titulaires et 5 suppléants.

Règlement intérieur du conseil d'école :

Il est relu et validé par l'ensemble du conseil d'école.

Règlement intérieur de l'école :

L'article F du chapitre 2 concernant la remise des enfants aux familles est modifié suite à une demande conjointe enseignants - CLAE.

Le chapitre 7 est modifié suite à une demande des représentants FCPE de faire apparaître la notion de PAI : Projet d'Accueil Individualisé.

Le chapitre 9 a été enrichi au niveau des notions de respect des règles de vie en groupe suite à une demande de la directrice et des représentants FCPE.

Suite à ces modifications le nouveau règlement est voté.

Projet d'école :

Le projet d'école dont les grandes lignes avaient été présentées au conseil d'école du mois de juin 2009 a été remis et validé par Mr Chaussard, inspecteur de l'Éducation Nationale. Ce projet d'école sera actif de septembre 2009 à juin 2012.

Voici les axes principaux : travail sur l'écoute, l'attention, la concentration, les activités langagières qui se poursuivent (déjà présentes au précédent projet d'école), l'ouverture sur l'environnement proche, la culture, la langue régionale (occitan).

Voici les différentes actions qu'il comporte :

A - Comité de lecture (présentation d'albums interclasses)

B - Ecoute, son, musique et attitude corporelle

C – Classe découverte (GS)

D – Ouverture sur l'environnement proche (lieux et personnes) : lien avec la crèche, le 3ème âge, la bibliothèque, etc

D bis – Langue et culture régionale : occitan pour lequel 5 classes ont des activités (3 classes de GS et 2 classes de MS). Sur cette activité 10 séances de 30 mn par classe de grandes sections sont prévues. L'an dernier un financement du conseil général et de la mairie avait permis cette réalisation pour les 2 classes de GS. La même demande a été réitérée par les enseignants pour cette année.

E – Volet art et culture spectacle, cinéma, expositions

F – volet aide aux élèves en difficulté : en classe, avec le RASED, organisation de l'aide personnalisée en petits groupes.

Ce projet est adopté par le conseil d'école.

Sécurité :

Face à l'éventualité d'un risque majeur, un PPMS (Plan Particulier de mise en Sûreté) est établi chaque année.

Une simulation avec confinement a été effectuée le 21 septembre 2009. Des parents ont participé à ce scénario. Le PPMS a été validé.

Melles Auguet et Vallantin demandent qu'un exercice de confinement soit réalisé sur un temps de CLAE. Mr Alonzo va voir comment le réaliser.

Mme Pol explique qu'il va y avoir 3 exercices d'évacuation incendie durant l'année (le 1^{er} d'ici fin novembre) pour que les enfants prennent l'habitude d'évacuer rapidement. Mr Alonzo informe le conseil d'école que tous les plans d'évacuation vont être contrôlés et réadaptés si nécessaires par la mairie.

Effectifs :

Effectif actuel : 229 élèves

Classe 1 : 27 PS classe 2 : 28 PS classe 3 : 15 PS + 13 MS classe 4 : 28 MS

Classe 5 : 27 MS classe 6 : 30 GS classe 7 : 30 GS classe 8 : 31 GS

Depuis le conseil d'école, deux élèves sont arrivés classe - : 31 GS classe 7 : 31 GS

Prévisionnel 2010-2011 : 220 élèves recensés à ce jour contre 205 l'an dernier à la même époque. Il y aura un nombre important de PS (80 naissances recensées à l'état civil pour 2007 sachant que pour 2006 il y en avait 40 recensés à l'état civil et que 70 enfants ont fait leur entrée en PS cette année) ;

Il n'y aura pas d'ouverture de classe car 93 enfants quitteront la GS pour le CP ,et car les enfants nés en 2005 et 2006 ne sont pas trop « nombreux ». Par contre un problème de place va se poser pour la sieste et les repas à la cantine.

Le CLAE informe qu'il ne pourra plus prendre d'enfants de moins de 3 ans sur dérogation à la rentrée 2010-2011 : Ils ont droit à 9 dérogations sur l'ensemble des CLAE que gère la MJC, nombre trop faible par rapport au nombre de demandes.

Base élèves :

Sur demande des représentants de parents FCPE, une information est donnée concernant la manière dont la Base Elèves est remplie à l'école.

Cette base de données nationale permet d'attribuer un identifiant unique à chaque élève. Elle est présentée aussi comme un élément de gestion pour l'école (enregistrement des admissions, des radiations, répartition par classe, prévision d'effectifs, édition de liste). L'utilisation de « base élève » est obligatoire par les directeurs sous peine de sanction. L'accès à ce logiciel est sécurisé (code fixe + code clef).

L'organisation du logiciel est faite de la manière suivante : sur la 1^{ère} page sont renseignés les nom, prénom, sexe, date de naissance, lieu de naissance, adresse si assurance scolaire ou pas, et autorisations parentales. Il faut savoir que le passage à la page suivante ne se fait pas si le lieu de naissance n'est pas rempli. La FCPE s'insurge contre cela en rappelant que le lieu de naissance permet de donner des informations sur la nationalité des parents.

La FCPE sur le plan national, avec un collectif d'autres associations citoyennes, a déjà fait supprimer en 2007 la zone nationalité obligatoire en saisie et a fait connaître son opposition au renseignement d'une telle zone (atteinte aux libertés publiques).

Mr Despierre (DDEN) rappelle une règle de la CNIL : Les fichiers d'une administration ne doivent pas être consultés par une autre administration. La FCPE rappelle que rien actuellement ne permet de le garantir.

Le conseil d'école appelle à rester vigilant sur cette question : la justice pourra être saisie en cas de non respect de cette règle.

Depuis le conseil d'école, la FCPE 31 a porté plainte contre l'utilisation de base élève.

Restauration scolaire :

La FCPE a rencontré Mr le maire, puis Mme Tempesta, responsable des affaires scolaires et ensuite la commission « enfance », pour présenter les résultats de l'enquête menée en juin 2009 auprès des parents. Globalement les parents expriment leur satisfaction. Un « point noir » subsiste : les 3 jours de carence pour la facturation. A ce jour, la mairie ne souhaite pas revenir sur ce fonctionnement. La FCPE continue de négocier.

Le jour du conseil d'école, il a été fait remarquer que les factures ne sont toujours pas parvenues aux familles (mi décembre, au moment de l'écriture de ce document, non plus).

L'équilibre des menus est toujours à améliorer. Il y a 2 ans, avait été instauré, suite aux réflexions de la commission nutrition de la FCPE, que les enfants de maternelle aient des légumes et des féculents, ce qui semble avoir disparu. Pourquoi ?? Ne pourrait-on proposer un menu unique ?

Ces propositions concernent le collège qui prépare les repas et le personnel mairie qui sert les repas : dossier à suivre.

Mme POL fait une demande de personnel supplémentaire qui sera chargé uniquement de l'accompagnement des enfants (éduquer, rassurer, rappeler les règles, faire respecter la discipline) - pas du service- : à suivre.

Laure Vallantin présente un essai qui va être mené à compter de mi novembre qui est de rassembler sous la verrière les enfants de MS et GS pour faciliter la surveillance de tous les enfants de maternelle en les regroupant. Un bilan sera fait en début d'année de cette nouvelle organisation.

La mairie est en train d'effectuer une étude pour améliorer les conditions d'accueil : Mr Alonzo a visité plusieurs restaurants scolaires (matériel absorbant de bruit, cloison de séparation, etc..).

CLAE :

Le projet pédagogique a été présenté lors de la réunion de rentrée organisée par les enseignants.

Il est important de souligner la difficulté à choisir des activités à mettre en place, du fait du grand nombre d'enfants (50 en maternelle) et jusqu'à 40 en plus quand l'élémentaire est là. Il a fallu organiser de nouveaux lieux d'accueil en urgence. Les enfants de l'élémentaire sont maintenant accueillis dans l'atelier des CP ; les maternelles toujours dans la salle polyvalente. La séparation des 2 groupes a permis de réduire et le bruit et l'agitation.

En raison des mesures liées à la pandémie grippale, le CLAE rappelle que les enfants peuvent venir avec une bouteille personnelle et qu'il y a des gobelets jetables à leur disposition.

Nathalie Auguet nous informe que depuis cette année, tous les personnels employés par la MJC doivent fournir des informations sur leur lieu de naissance et leur nationalité. Si ceux-ci ne sont pas nés en France, il faut que la MJC connaisse les lieux de naissance des parents.

Les représentants FCPE ainsi que plusieurs enseignants font part de leur indignation quant à cette pratique et demandent que cela soit porté sur le procès verbal du conseil d'école.

PORTILLON D'ACCES A L'ECOLE et AU CLAE.

Au conseil d'école de mars 2009 la mairie nous avait informés de la mise en place d'une gâche électrique sur le portail principal durant l'été. Mais Mr Alonzo a expliqué que cela n'a pas été possible car le grand portail est un accès pompier. Aussi la mairie a fait installer cette gâche sur le portillon à côté de la classe de Mme Pol.

Malheureusement ce portail pose souci au niveau de la sécurité. Il faut absolument que chacun respecte les consignes de sécurité :

- bien refermer le portillon après chaque passage.
- Se présenter devant la caméra et attendre que les animateurs répondent
- Passer une personne après l'autre ;

De plus les animateurs ne voient pas si les gens sont sortis de l'école vu l'emplacement de ce portillon.

Une demande est faite de mise en place d'un portillon à gâche côté parking (crèche) pour faciliter la gestion des entrées-sorties CLAE.

Il est demandé également que soit mis en place un éclairage côté portillon car en hiver les personnes se retrouvent dans le noir et il est facile de chuter au niveau du trottoir par manque d'éclairage.

Sorties et animations

- Sorties faites :

- Bibliothèque Municipale : animations avec Elisabeth (1 par période)
- Les classes 1, 2, 3, 4, et 5 (PS et MS) sont allées à Montbrun-Bocage visiter « la clairière aux insectes ».
- Sortie d'automne au Bois de Castres.

- Spectacles prévus pour toutes les classes

Spectacle le 3 décembre à l'école : « Le réveillon de Noël »
Cinéma à Carbonne le 15 décembre : « Ponyo »

- Manifestations à venir :

- Journée du livre, marché de Noël, vide-grenier
- Fête de Noël :
Vendredi 18 décembre :
- le matin ouverture des cadeaux collectifs, suivi de chants de Noël dans la salle de jeux.

- l'après midi goûter collectif dans la salle de la cantine. Les petits qui ne font pas la sieste à l'école pourront revenir à 15h (cadeaux et goûters offerts par la municipalité).

Le repas de Noël de la cantine sera servi le 17 décembre, il est réservé aux seuls enfants inscrits le jeudi.

Le budget global « cadeaux de Noël » attribué par la mairie s'élève à 1800 € (800€ pour les jeux de cours, 100€ par classe, 200€ pour les livres de la bibliothèque).

- Classe découverte

A Aspet, les 10, 11 et 12 Mai 2010 pour les 3 classes de GS de Mmes Flament, Mille et Mr Doussin.

Demandes présentées à la mairie :

Le conseil d'école fait part de sa satisfaction de l'extension et de la couverture du préau dans la cour des GS. Les enseignants remercient pour l'installation du chalet abritant les jeux de cour.

Deux ordinateurs neufs ont été installés (bureau de la direction et atelier des GS). Les câbles sont installés pour la mise en réseau.

Le changement du tapis de sécurité autour du jeu de la cour des PS a été réalisé. D'autres travaux d'entretien ont été réalisés pendant l'été.

L'installation du portillon et les règles à respecter le concernant ont été évoquées précédemment.

Les enseignants feront plus précisément le détail des demandes au prochain conseil d'école car ils souhaitent revenir sur les modifications du budget transport qui les inquiètent :

Jusqu'en 2008-2009 la municipalité prenait en charge le coût du transport pour les sorties jusqu'à hauteur de 1700 kms. Cette année une somme de 4250€ a été allouée (calculée à partir des dépenses effectuées entre 2005 et 2008). Or cette somme ne correspond pas au coût actuel pour effectuer 1700 kms.

Pour exemple, l'an passé, les factures se sont élevées à 550€. Les enseignants demandent s'il est possible d'obtenir une subvention complémentaire, pour les sorties de 2009-2010.

Le conseil d'école tient à rappeler que les transports sur la commune de Carbonne et jusqu'à la piscine de Rieux sont entièrement financés par la mairie.

Tous les points ont été abordés. La séance est levée à 20H15

Compte rendu co-écrit par Françoise GRONDIN, Ingrid SEM et Marc MAUREL (représentants FCPE)

Email : fcpe.chanfreau@yahoo.fr

Tel : 06.83.16.67.39